ZAMBA 360

Accord de Paris en RDC

Glissez →

1

On croit que...

L'article 6 de l'accord de Paris est réservé aux pays développés, mais la RDC peut y accéder.

2

La réalité

La RDC peut bénéficier de l'article 6 pour développer des projets carbone forestiers.

3

Comment bénéficier

Il faut estimer et certifier les projets carbone forestiers, comme le propose Zamba 360.

4

Certification

Zamba 360 accompagne les projets carbone forestiers en RDC, de l'estimation à la vente des crédits carbone.

5

Zamba 360

Zamba 360 propose des solutions pour les porteurs de projets, les ONG et les institutions en RDC, pour développer des projets carbone forestiers durables.

ZAMBA 360

Plateforme qui accompagne les projets carbone forestiers en RDC et dans le bassin du Congo : estimation, certi

Écrivez-nous sur WhatsApp

WhatsApp : +243 835 309 112
Site : zamba360.com